

CEMÉA FRANCE

COORDINADORA INFANTIL Y
JUVENIL DE TIEMPO LIBRE DE
VALLECAS

ESCUELA PUBLICA DE
ANIMACION Y EDUCACION EN
EL TIEMPO LIBRE INFANTIL Y
JUVENIL

FEDERAZIONE ITALIANA
CEMEA

SPDDM

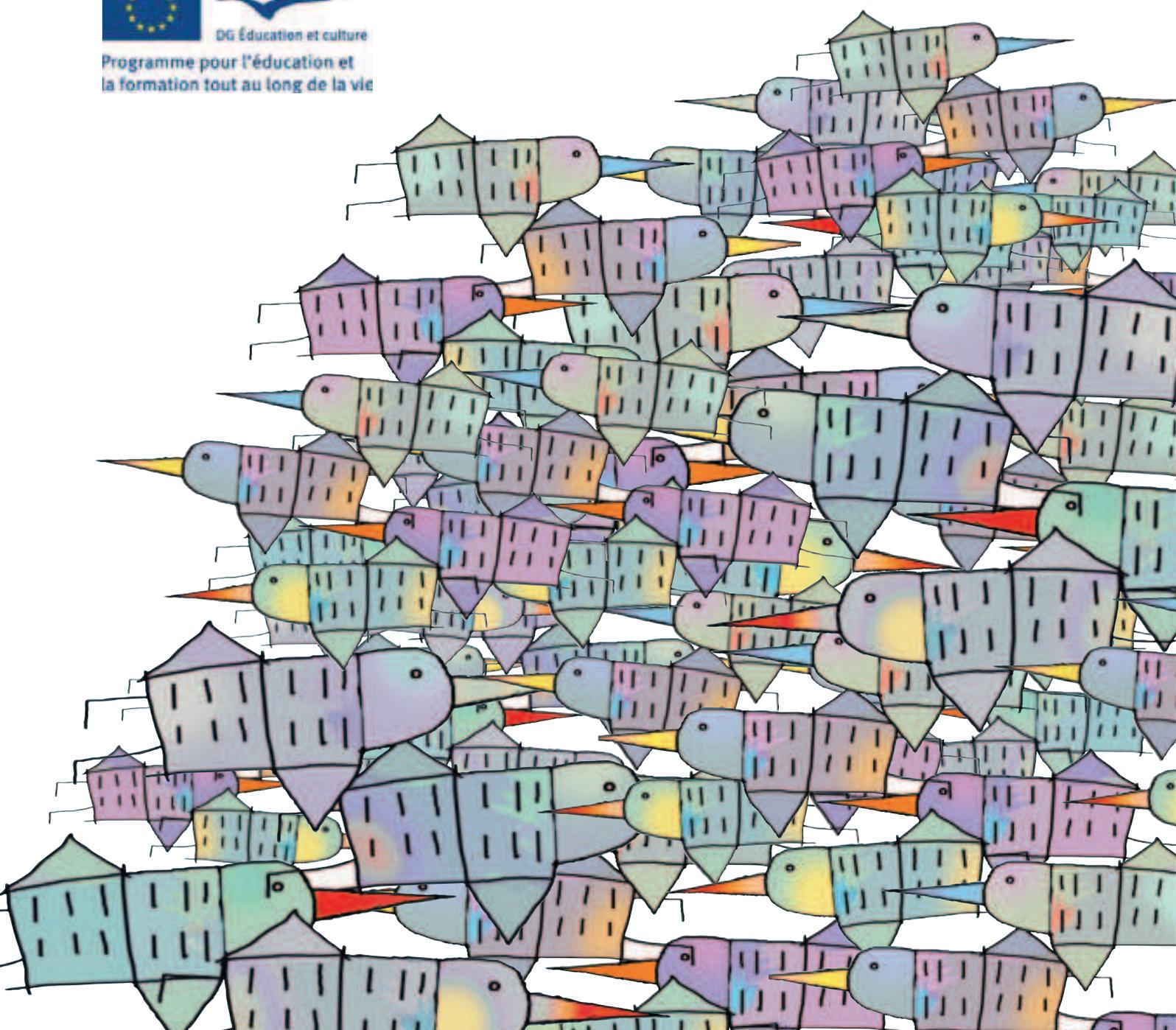
JUGENDBILDUNGSZENTRUM
BLOSSIN e. V.

CEMÉA BELGIQUE

IDEE PER L'EDUCAZIONE

IUVENTA

Plateforme européenne à l'animation volontaire Valeurs, références, critères pédagogiques communs



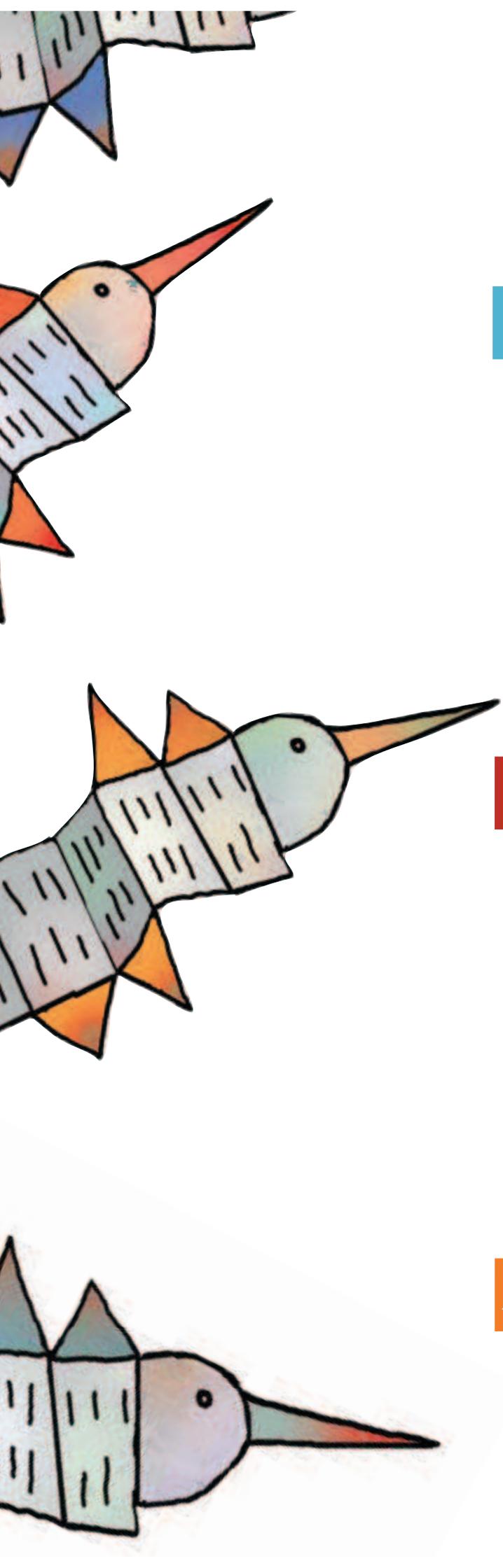
Plateforme européenne à l'animation volontaire Valeurs, références, critères pédagogiques communs

Cette plateforme contient les éléments qui structurent et identifient notre conception éducative :

- L'interaction entre l'éducation formelle, non formelle et informelle.
- L'affirmation d'une qualité éducative dans les actions d'éducation non formelle.
- L'existence de valeurs de référence et de principes communs aux actions de formation que nous voulons promouvoir auprès des instances locales, régionales, nationales et européennes.
- La reconnaissance et la valorisation du volontariat dans la formation et l'encadrement d'activités d'éducation non formelle.

Cette plateforme pose des revendications :

- La reconnaissance d'un statut du volontariat dans l'éducation non formelle.
- L'engagement des États Membres pour la garantie de réelles conditions de mise en œuvre du volontariat dans l'éducation non formelle.
- La création d'une directive européenne sur la reconnaissance de l'animation volontaire.
- La facilitation de la mobilité des acteurs de l'animation volontaire, notamment à travers la création d'un passeport européen à leur usage.
- La réalisation et la reconnaissance d'un référentiel de compétences pour l'animation volontaire en Europe.



4

Modalités d'élaboration de la plateforme : histoire et philosophie

- Une co-élaboration en partenariat européen
- Une plateforme ancrée dans des réalités diverses
- Supports et actions
- Une plateforme inscrite au cœur des politiques régionales, nationales et européennes d'Éducation, Formation Tout au Long de la Vie

8

Un cadre commun de positionnements et de principes

- Positionnements et principes généraux sur l'éducation non formelle, sa spécificité éducative et l'animation dans l'éducation non formelle
- Notre conception de la qualité éducative des actions et des formations dans l'éducation non formelle
- Principes communs des actions de formation pour les animateurs - Positionnements pour les formateurs
- Des concepts-clés pour des pratiques pédagogiques

16

Contacts



Modalités d'élaboration : histoire et philosophie

UNE CO-ÉLABORATION EN PARTENARIAT EUROPÉEN

Sous la coordination des Ceméa français, un collectif de partenaires européens, associations et institutions d'États, a défini les objectifs et élaboré cette plateforme de propositions et de recommandations. Ce collectif était composé de neuf partenaires européens, à savoir :

- Ceméa France
- Coordinadora Infantil y Juvenil de Tiempo Libre de Vallecas (Espagne)
- Dirección General de Juventud de la Comunidad de Madrid. Escuela Pública de Animación y Educación Juvenil (Espagne)
- SPDDM (République Tchèque)
- Fédération Italienne des Ceméa (Italie)
- Jugendbildungszentrum Blossin e.V. (Allemagne)
- Ceméa Belgique
- Idee per l'educazione (Italie)
- IUVENTA – Slovak Youth Institute (Slovaquie)

- D'autres associations partenaires se sont également mobilisées sur cette plateforme : Centre Jordan (Pologne), LYC (Lituanie), Asméa (Roumanie), Gyrekparadiscom Alapivany (Hongrie), NIDM (République Tchèque), Cemea Piemonte (Italie).

Deux réseaux européens et internationaux supportent cette plateforme : la Fédération Internationale des Ceméa (FICEMEA) et EAICY (réseau européen d'éducation non formelle) membre d'EUCIS-LLL.

UNE PLATEFORME ANCRÉE DANS DES RÉALITÉS DIVERSES

La mise en place de la plateforme est motivée par deux aspects.

- ▶ Les réalités des différents partenaires le montrent : **la dimension éducative des actions de l'éducation non formelle et la qualification des animateurs ne sont pas assez reconnues.**
- ▶ Il est nécessaire **de faciliter la circulation des animateurs en Europe** afin de constituer un réseau et de contribuer à l'amélioration des pratiques éducatives.

Le constat effectué par les différents partenaires montre :

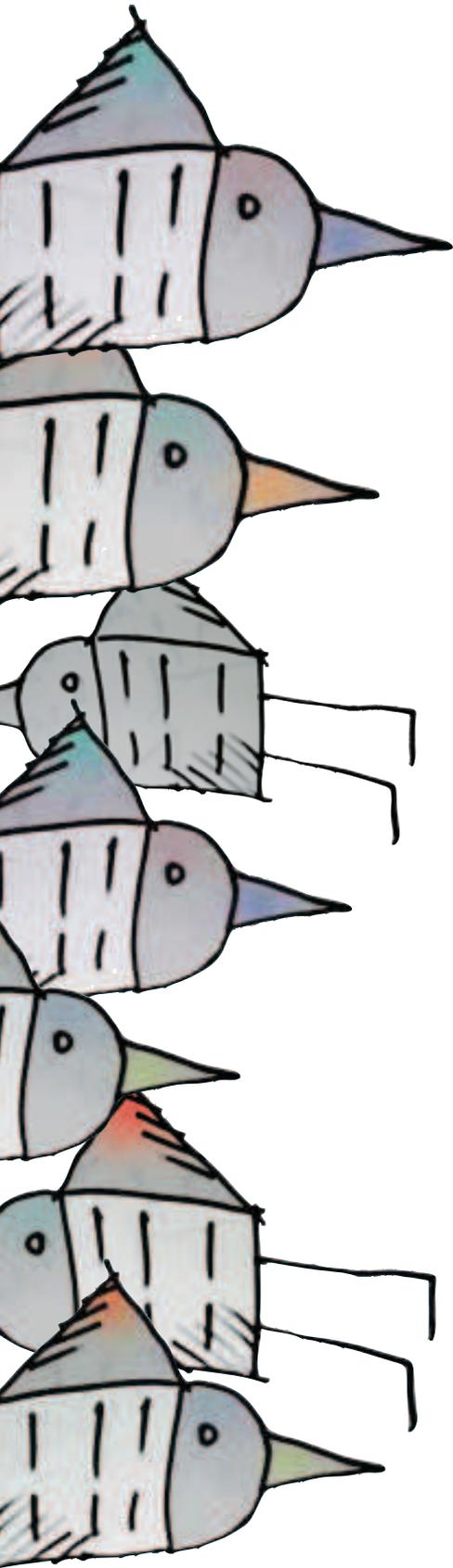
- qu'il y a différents niveaux de reconnaissance de l'animation volontaire en Europe. En effet, l'encadrement d'enfants ou de jeunes par des non professionnels n'a pas la même réalité dans tous les pays européens. Il peut être défini ou pas par des dispositifs ;
- qu'il n'est pas possible actuellement pour des animateurs non professionnels de circuler et d'agir d'un pays à l'autre en Europe tout en étant reconnus dans leurs compétences ;
- qu'il faut renforcer la conscience de la dimension européenne pour ces animateurs non professionnels.

SUPPORTS ET ACTIONS

Dans ce contexte et face à ces enjeux, nous avons monté en 2007 **un projet européen sur ces enjeux : la construction d'une plateforme de principes et de valeurs pour les actions de formation des animateurs**, dans le cadre du dispositif « Grundtvig », réunissant quatre pays : l'Italie, l'Espagne, la République Tchèque et la France.

2010 et 2011 ont représenté deux années charnières pour la plateforme :

- Le collectif de partenaires a produit :
 - un état des lieux sur les besoins de reconnaissance des animateurs non professionnels agissant dans le cadre de l'éducation non formelle ;
 - une capitalisation de l'expérience et de l'analyse renforçant les politiques régionales, nationales et européennes ;
 - des premiers outils éducatifs et pédagogiques.



- **Cette plateforme a été expérimentée dans nos différentes organisations et présentée aux instances européennes** à Madrid, à Prague, à Paris à la Maison de l'Europe et à la Direction Jeunesse de la Direction Générale Éducation et Culture de la Commission Européenne.
- **Un deuxième projet a démarré : la création d'un socle commun pour les pratiques pédagogiques des animateurs.**

En 2011, des militants se sont mobilisés durant un séminaire européen et ont posé le premier socle de ces pratiques autour de concepts-clés, tels que la vie quotidienne, la pédagogie de projet, l'activité, l'éducation interculturelle, etc.

Le collectif de partenaires européens a déposé une demande de subvention auprès de la Commission Européenne pour un projet visant l'élargissement, le renforcement et la politisation de cette plate forme pour des acteurs de l'animation volontaire avec les trois objectifs opérationnels suivants :

- Proposition à la Commission pour la **création d'une directive européenne sur la reconnaissance de l'animation des non professionnels** agissant dans l'éducation non formelle et dans l'animation socio-éducative plus particulièrement.
- Création d'un « **Passeport européen pour des animateurs non professionnels** ».
- Réalisation d'un « **Mémento européen pour l'animateur en Europe** » : une **définition et des compétences-clés de l'animation volontaire (non professionnelle) en Europe.**

Ainsi, à travers ces différentes actions, **nous visons une reconnaissance institutionnelle de l'animation volontaire en Europe.**

L'objectif est de permettre aux animateurs non professionnels de circuler et d'agir en Europe et de voir leurs compétences reconnues et leur mobilité facilitée.

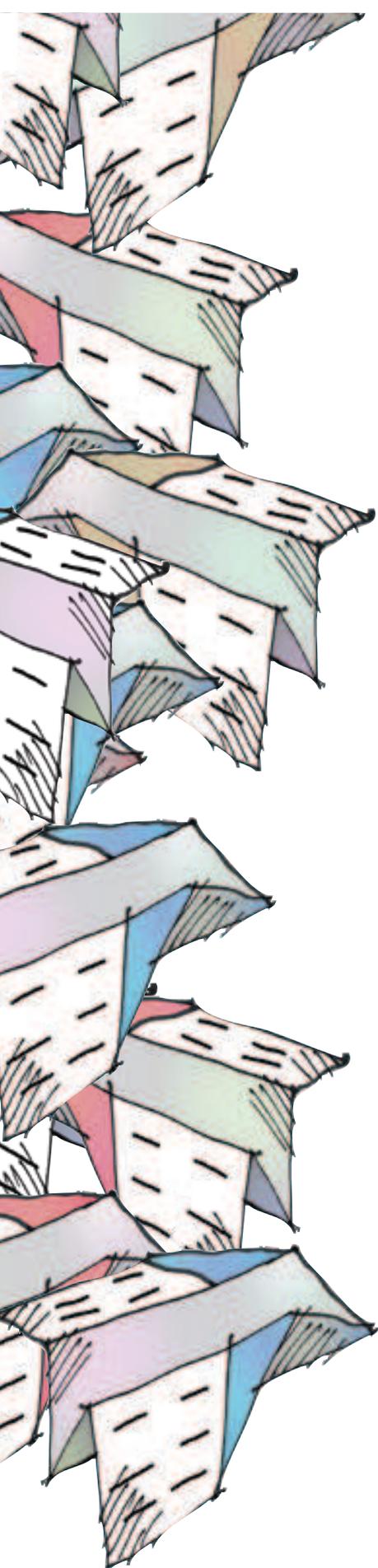
UNE PLATEFORME INSCRITE AU CŒUR DES POLITIQUES RÉGIONALES, NATIONALES ET EUROPÉENNES D'ÉDUCATION, FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Notre plateforme s'inscrit dans des politiques aussi bien régionales, nationales qu'européennes.

Elle répond à certains objectifs du **Cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'Éducation et la Formation** (2008), s'inscrit également dans les **Conclusions du Conseil sur le rôle de l'éducation et la formation dans la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020** (2011), dans la **Résolution du Conseil relative à un Cadre renouvelé pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse** (2010-2018) et poursuit certains axes forts des politiques européennes nationales et régionales du collectif de partenaires en matière d'éducation pour adultes, à savoir :

- **Faire de l'Éducation Tout au Long de la Vie et de la mobilité des apprenants une réalité** : notre plateforme souhaite une meilleure reconnaissance de l'éducation non formelle et à travers cela une reconnaissance de l'animation volontaire, afin de faciliter la circulation et la formation des animateurs volontaires.
- **Favoriser l'équité, la cohésion sociale et la citoyenneté** : notre plateforme promeut l'engagement volontaire, la participation et la citoyenneté. Elle s'ouvre à un public large de jeunes et d'adultes, hommes et femmes, accessible à tous quelque soit l'âge ou le statut de la personne (personne exclue du monde du travail, par exemple).
- **Favoriser une participation accrue des adultes à l'éducation et la formation** : notre plateforme souhaite favoriser l'accès à la formation des animateurs volontaires pour les adultes de tout âge
- **Promouvoir la mobilité pour tous dans des contextes d'apprentissage non-formels, tels que l'animation socio-éducative** : notre plateforme s'inscrit totalement dans cette démarche puisqu'elle promeut la mobilité des animateurs.
- **Renforcer le rôle des activités d'animation socio-éducative, mais aussi les soutenir et les reconnaître** pour leur contribution sociale. Le débat devrait se concentrer sur la **formation, la reconnaissance des compétences et la mobilité des animateurs** et des responsables d'organisations de jeunesse.
- **Valoriser d'avantage les compétences et les aptitudes acquises dans des contextes d'apprentissage non formels et informels** : notre plateforme est ici aussi au cœur de cet enjeu, puisqu'elle vise la reconnaissance et la validation des acquis non professionnels.





Un cadre commun de positionnements et de principes

POSITIONNEMENTS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION NON FORMELLE, SA SPÉCIFICITÉ ÉDUCATIVE ET L'ANIMATION DANS L'ÉDUCATION NON FORMELLE.

1. **Nous situons notre plateforme** dans le cadre des trois définitions, **éducation formelle, éducation non formelle, éducation informelle** qui contribuent à **l'éducation globale**. Ces trois dimensions ont des interactions et des **espaces communs**.
2. **L'éducation non formelle est un droit**, l'égalité de tous face à ce droit doit être garantie pour permettre le libre choix et favoriser l'expression d'un plaisir personnel.
3. L'éducation non formelle, selon notre conception éducative doit permettre et contribuer à **l'accès à l'autonomie et la socialisation des personnes, à la participation à la vie sociale, au processus d'émancipation personnelle, à la lutte contre toutes les exclusions**. Elle ne doit pas aggraver les inégalités face aux loisirs, à la culture mais faciliter leur accès pour tous et toutes.
4. L'éducation non formelle doit **renforcer le principe du respect de chacun, animateurs et participants**.
5. L'éducation non formelle doit être reconnue comme **élément constituant de l'éducation de toute personne, espace d'engagement citoyen**.
6. L'éducation non formelle **doit être soutenue par les institutions et les pouvoirs publics** au sein de la société. Elle ne doit pas être abandonnée à la logique du marché.

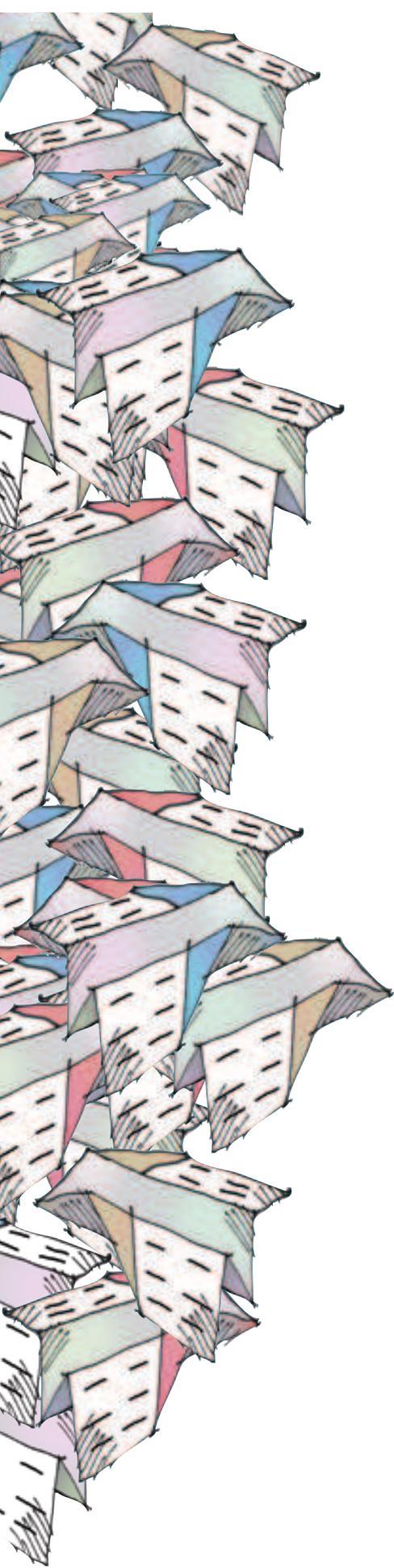
7. L'éducation non formelle a des valeurs **et des spécificités éducatives propres, elle est porteuse de transformations sociales et sociétales.**
8. L'éducation non formelle **concerne tous les publics de tout âge**, pas seulement une population spécifique ou en difficulté. Elle n'est pas un supplément accessoire.
9. **L'animation et le statut de l'animateur dans l'éducation non formelle doivent être reconnus à part entière.** La valeur et la dignité professionnelle des animateurs doivent être reconnues. Elle est portée par **des acteurs sous des statuts différents qui doivent être valorisés dans leurs compétences** d'acteurs éducatifs et sociaux, d'initiateurs de projet, de techniciens et de pédagogues de domaines d'activités ou de disciplines.
10. La formation devra **permettre aux animateurs de créer des espaces d'engagement et des réseaux pour la participation citoyenne.**
11. **Les deux statuts, volontaire et professionnel, sont complémentaires dans l'éducation non formelle.**
12. **La qualification des animateurs quels que soient leurs statuts est un élément indispensable** pour la qualité éducative des actions en direction des publics.

NOTRE CONCEPTION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE DES ACTIONS ET DES FORMATIONS DANS L'ÉDUCATION NON FORMELLE.

La qualité éducative des actions et des formations dans l'éducation non formelle est le résultat de la mise en œuvre des points suivants :

1. **Définition d'objectifs pour l'action ou la formation :**
L'action de l'éducation non formelle doit s'inscrire dans un projet planifié, explicite et concret.
2. **Ancrage de l'action ou de la formation dans le tissu social, éducatif, culturel du contexte :**
Traitement des attentes, des besoins des acteurs et des réalités du terrain (éducatif et social) dans les contenus, les démarches et les outils de formation.





3. Inscription dans la durée :

Un projet d'éducation non formelle n'est pas un « spot », mais doit s'inscrire dans le quotidien et permettre une « stabilité » dans le temps, la possibilité d'un investissement dans le domaine éducatif.

4. Transférabilité de l'expérience, de l'action éducative :

Les actions d'éducation non formelle doivent avoir un « impact » avec la réalité et s'inscrire dans un processus de développement culturel, social et personnel.

5. Participation et association des publics, prise en compte de leurs besoins :

L'éducation non formelle se fonde sur la participation active de toutes les personnes à leur propre éducation et dans leur vie personnelle pour une transformation sociale.

6. Existence d'une documentation :

Mise en place d'une documentation sous des formes diverses pour et avec les participants de l'action ou de la formation.

7. Dimension interdisciplinaire, transversalité et globalité de l'activité :

Apprendre à construire et élaborer des connexions entre les savoirs et les apprentissages (penser globalement, agir localement).

8. Utilisation de méthodes d'éducation active :

Une pédagogie favorisant le travail en petits groupes, la participation de tous, la pédagogie de projet, l'auto éducation...

9. Unité de théorie et pratique dans l'action de l'éducation non formelle :

Organisation et répartition des contenus entre apports théoriques, réflexions et pratiques d'activités, intégrant des analyses de pratiques et interaction entre réflexion et expérience.

10. Existence d'une diversité culturelle dans l'action ou la formation :

L'éducation non formelle est ouverte à tous, favorise et reconnaît l'expression des différences et lutte contre les discriminations pour l'affirmation de l'interculturel.

11. Application de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans des formes et des modalités définies par les équipes de formateurs :

Prise en compte dans les projets d'action ou de formation de l'éducation au genre et de la sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes sexués.

12. L'éducation non formelle comme espace d'éducation permanent pour la « durabilité » de la planète :

Prise en compte des enjeux du développement durable dans toutes les actions, pour expérimenter et mettre en actes la responsabilité individuelle et collective.

13. Mise en place d'un processus d'évaluation de l'action :

L'évaluation n'est pas un jugement, mais une forme de réorganisation des savoirs, des apprentissages, des expériences pour la ré-élaboration des nouveaux projets des acteurs.

14. Dimension internationale de l'éducation non formelle :

Inscription de l'action ou de la formation dans les enjeux internationaux pour la construction d'une Europe sociale et de la culture.

15. Toute personne a le droit à l'accès à l'éducation, à la culture et aux vacances :

Tout le monde peut aller à la recherche de soi et à la découverte des autres.

16. Une éducation populaire : l'éducation par tous et pour tous.

Il est important de contribuer à une éducation dans sa globalité.

17. Reconnaissance du travail des animateurs :

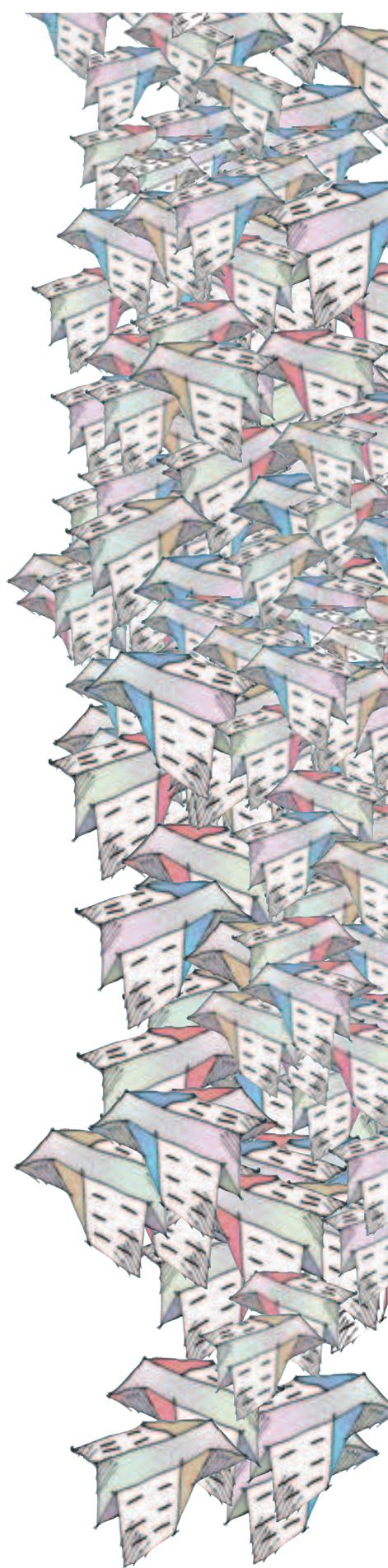
Le travail des animateurs doit être valorisé ainsi que le travail à l'international.

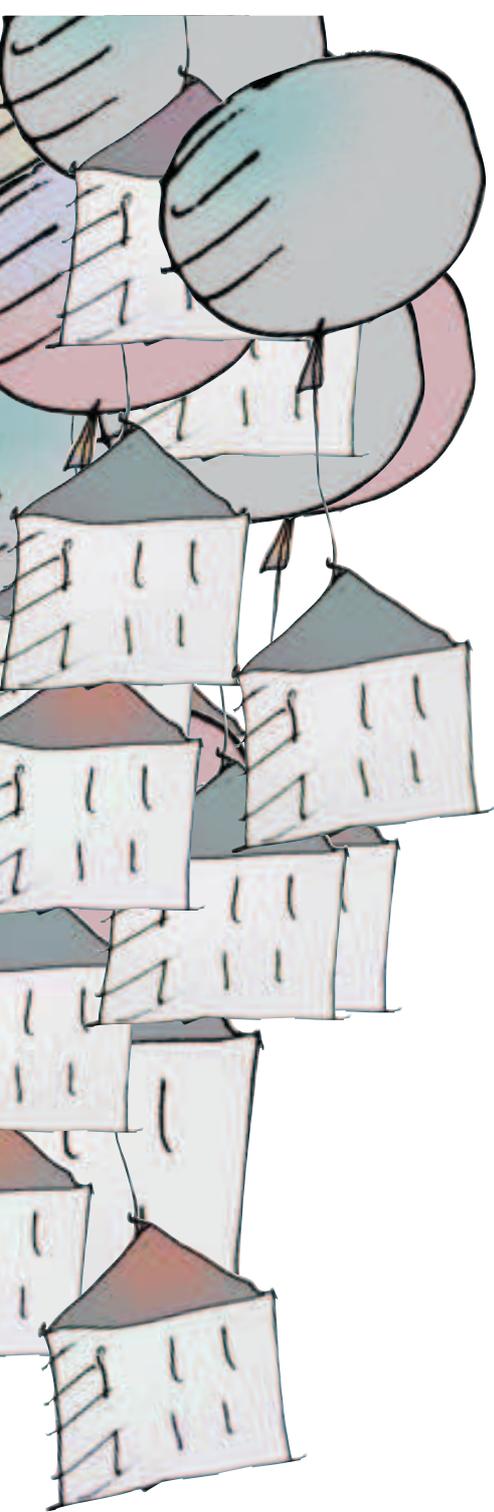
PRINCIPES COMMUNS POUR DES ACTIONS DE FORMATION D'ANIMATEURS DANS LE CADRE DE L'ÉDUCATION NON FORMELLE

Ces principes communs sont des conditions pour la mise en œuvre des actions de formation et des critères pour l'évaluation qualitative de ces actions.

1. CONDITIONS ET MODALITÉS D'ORGANISATION D'UNE FORMATION

- **Utilisation de matériels et outils pédagogiques :**
Ils doivent être mis à disposition des formateurs et des participants.
- **Création d'un dossier de la formation (grille, objectifs, compte-rendu) :**
Chaque formation doit être accompagnée d'un dossier qui





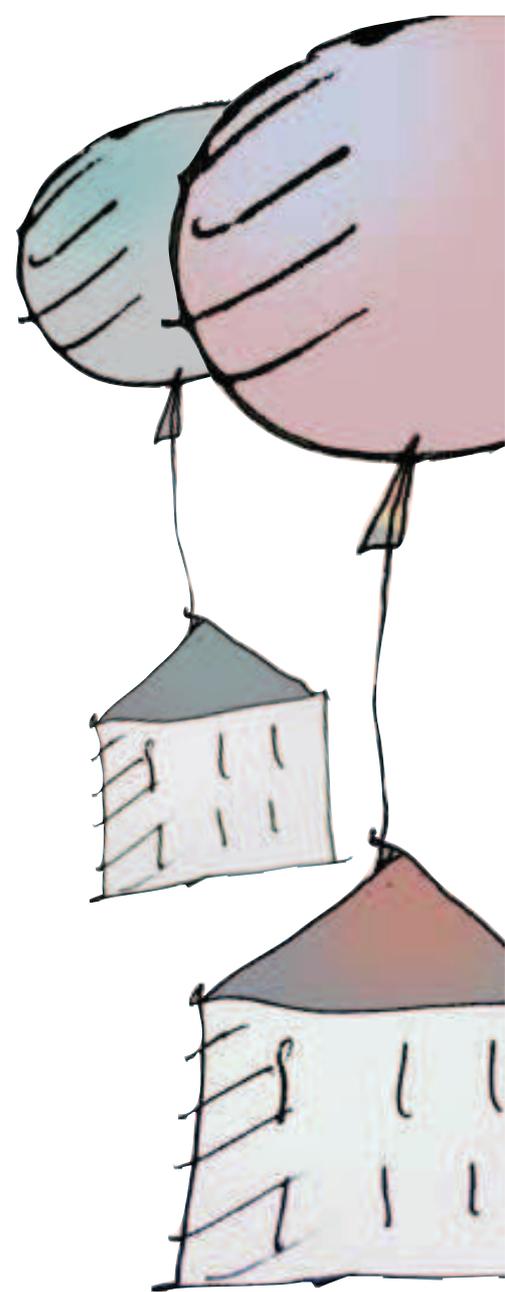
contient les objectifs de la formation, les contenus, la prévision de répartition du travail dans une grille. Un compte rendu est réalisé, au regard des objectifs.

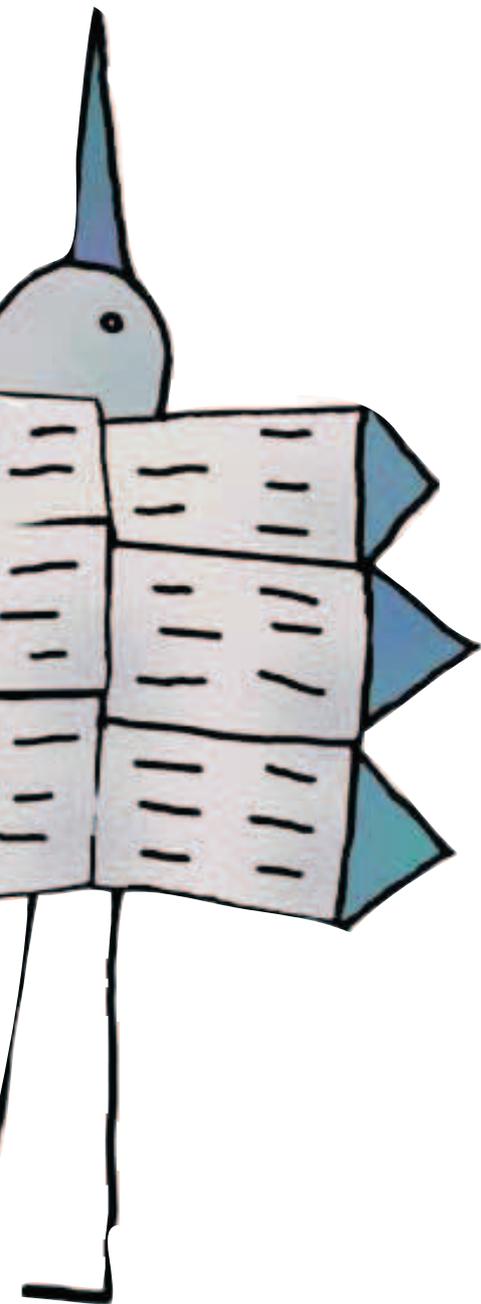
- **Existence d'une documentation :**
Toute formation doit permettre aux participants et aux formateurs de consulter une documentation, sous des formes différentes : revues, articles, dossiers thématiques, sites internet, vidéos, etc.
- **Existence de lieux et d'espaces de formation :**
Une formation de qualité doit pouvoir se dérouler dans des lieux et des espaces spécifiques, permettant le travail en groupe, la recherche individuelle.
- **Existence d'une équipe de formateurs :**
Toute formation doit être préparée, encadrée, animée par une équipe de plusieurs formateurs. Ils assurent la continuité de la formation et la permanence de sa conduite.
- **Fonction de directeur de la formation :**
Dans l'équipe de formateurs, une personne assure la fonction de direction de la formation.
- **Fonction de tutorat :**
Chaque formateur peut assurer une fonction et une responsabilité de tuteur pour les stagiaires.
- **Réunion de compétences pluridisciplinaires dans l'équipe :**
L'équipe de formateurs doit réunir toutes les compétences pluridisciplinaires liées à l'objet de la formation.
- **Formalisation de la préparation par l'équipe :**
Toute formation doit être préparée par l'équipe de formateurs. Dans le cadre de l'objet de la formation, l'équipe définit ses objectifs et les moyens de les atteindre.
- **Existence d'une information aux stagiaires :**
Les stagiaires doivent recevoir une information avant, pendant et après la formation.
- **Durée et le rythme de la formation :**
Une formation, en fonction de son objectif, de l'existence éventuelle d'un cadre réglementaire doit avoir une durée permettant d'atteindre les objectifs visés et de traiter les contenus prévus. Le rythme de travail doit tenir compte des objectifs et du groupe en formation.
- **Prise en compte des contraintes institutionnelles :**
L'équipe de formateurs et la formation doivent intégrer les obligations réglementaires, les contraintes institutionnelles qui existent et concernent le thème de la formation.
- **Existence d'un budget pour la formation :**
Une formation doit intégrer des frais de différentes natures selon le cas : frais pédagogiques, frais d'organisation, frais pour l'encadrement, etc.
- **Recueil des motivations personnelles avant la formation :**
La formation doit prendre en compte les attentes, les besoins et les motivations des personnes.

- **Lien théorie pratique :**
Toute formation doit permettre aux personnes de faire le lien entre les travaux théoriques, les apports, les recherches et leur traduction dans l'action.
- **Importance de la sélection avant la formation :**
Un dispositif de sélection peut exister lorsque l'accès à la formation comporte des pré-requis.
- **Importance de la motivation :**
L'engagement de chaque personne dans la formation et l'expression de sa motivation sont des éléments essentiels pour que la formation puisse atteindre ses objectifs.
- **Valorisation de l'expérience personnelle de chacun :**
La formation doit prendre en compte l'expérience personnelle de chacun comme support pour la transformation de la personne.
- **Être acteur de sa formation et de sa propre vie :**
Toute personne participant à une formation doit pouvoir y tenir sa place, contribuer à celle-ci, être actrice de sa propre formation.
- **Participation active de chaque participant :**
L'organisation de la formation doit permettre à chaque participant d'y prendre des initiatives, des responsabilités, de faire des propositions, de contribuer à la conduite des temps de travail.
- **Importance de la documentation :**
Une documentation liée au thème de la formation est indispensable. Elle doit permettre aux participants de compléter leurs connaissances, théoriques, pédagogiques et techniques.

2. NATURE SPÉCIFIQUE DE LA FORMATION :

- *Objectifs*
 - Participer à la formation de la citoyenneté active par la sensibilisation aux enjeux de société (interculturalité, égalité hommes-femmes, développement durable) ;
 - Préparation aux fonctions d'animation ;
 - Sensibilisation aux enjeux de l'animation dans l'éducation non formelle ;
 - Information et sensibilisation sur le sens de l'engagement volontaire ;
 - Accompagner les personnes dans leur engagement éducatif et leur projet volontaire ou professionnel ;
 - Former les personnes à l'élaboration d'une pensée critique ;
 - Sensibiliser les participants à leur rôle d'agent de transformation sociale à travers l'éducation.
- *Contenus*
 - Connaissance des publics accueillis dans les actions ;
 - Connaissance des partenaires qui organisent les actions ;
 - Préparation aux fonctions d'animation ;





- Définition des compétences visées pour l'animation ;
- Sensibilisation au sens et au rôle de l'éducation non formelle.
- *Methodologies*
 - Utilisation du travail en groupes ;
 - Proposer des situations de pratiques d'activités qui favorisent l'expression personnelle ;
 - Participation active à tous les moments de la formation, y compris la vie quotidienne ;
 - Association des stagiaires au projet de la formation ;
 - Prise en compte des apports des nouvelles technologies
 - Favoriser les relations inter-personnelles ;
 - Utilisation de démarches pédagogiques et d'outils concrets ;
 - Participation active des participants à la construction et l'actualisation de la documentation de la formation ;
 - Valorisation de l'expérience personnelle de chacun ;
 - Sollicitation de la motivation des stagiaires dans et après la formation.
- *Dispositifs d'évaluation*
 - Créer les conditions pour l'auto évaluation ;
 - L'objet de l'évaluation doit être le processus de formation à partir d'éléments observables ;
 - Définition et présentation en début de formation des critères d'évaluation et de validation.
- *Les formations à l'animation dans le cadre de l'éducation non formelle*

Notre conception de la formation et de la qualification des formateurs s'inscrit dans notre définition de l'éducation non formelle :

 - La formation est un outil au service de l'intervention éducative et sociale.
 - La formation doit contribuer aux transformations éducatives et sociales portées par l'éducation non formelle.
 - Les formations à l'animation doivent porter la conception globale de l'éducation et ne pas être conçues dans une logique techniciste.

Nous réaffirmons l'importance de l'existence d'une formation pour les formateurs qui s'inscrit dans notre conception éducative :

- Elle est un élément de garantie de qualité des formations d'animateurs et des accueils d'enfants ;
- Elle contribue à l'augmentation de la qualité éducative des actions dans l'éducation non formelle ;
- Elle doit être reconnue par les institutions à la condition qu'elle réponde aux critères suivants :

Pré-requis, exigences préalables pour les formateurs :

- Ils doivent avoir une expérience pratique dans le domaine de l'animation ;
- Ils doivent avoir un projet personnel, des intentions éducatives, des valeurs éducatives pour s'engager dans l'encadrement d'actions au sein de l'éducation non formelle.

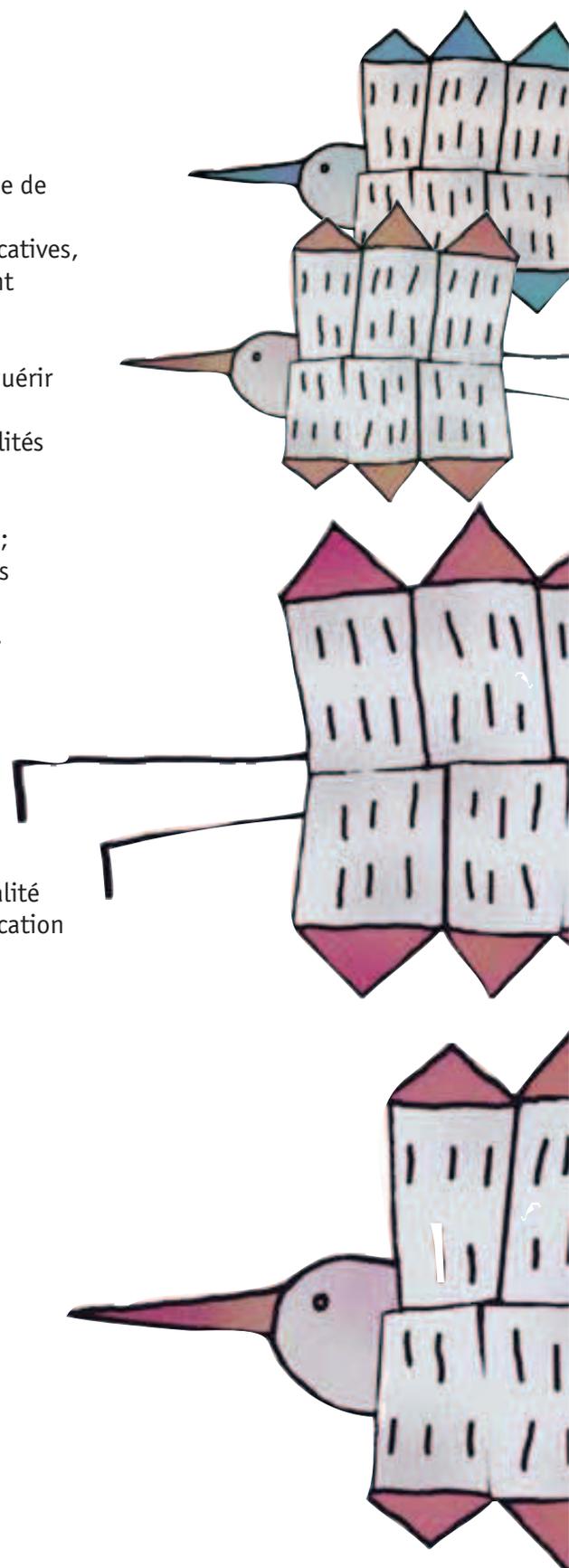
Contenu de la formation - la formation devra permettre d'acquérir des compétences en matière de :

- Définitions et mise en œuvre des conditions et des modalités d'organisation d'une formation ;
- Définition des objectifs de la formation ;
- Définition et organisation des contenus d'une formation ;
- Méthodologies et démarches permettant l'association des personnes en formation ;
- Élaboration et mise en place d'un dispositif d'évaluation.

CONCEPTS CLÉS POUR DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

Ils représentent pour nous les éléments constitutifs de la qualité éducative des actions de formation et d'animation dans l'éducation non formelle.

1. Pédagogie de projet
2. Vie quotidienne
3. Besoins de l'enfant et du jeune
4. Méthodes d'éducation active
5. Dimension européenne et internationale
6. Diversité culturelle
7. Évaluation et auto-évaluation
8. Déconstruction des stéréotypes
9. Responsabilité et développement durable
10. Information, documentation et ressources
11. Apprentissages





CONTACTS



CEMÉA FRANCE

www.cemea.asso.fr

Nathalie Guegnard | + 33 1 53 26 24 31 | Nathalie.guegnard@cemea.asso.fr

Vincent Chavaroche | + 33 1 53 26 24 01 | vincent.chavaroche@cemea.asso.fr



COORDINADORA INFANTIL Y JUVENIL DE TIEMPO LIBRE DE VALLECAS (SPAIN)

www.asociaciones.org/coordinadora/

Angel Santos | + 34 91 22 30 41 4 | angel.santos@asociaciones.org



DIRECCIÓN GENERAL DE JUVENTUD DE LA COMUNIDAD DE MADRID. ESCUELA PÚBLICA DE ANIMACIÓN Y EDUCACIÓN JUVENIL (SPAIN)

www.madrid.org/escueladeanimacion

Rafael Lamata | + 34 91 59 80097 | rafael.lamata@madrid.org



FIT CEMEA

FEDERAZIONE ITALIANA CEMEA (ITALIE)

www.cemea.it

Stefano Vitale | + 39 33 56 13 61 30 | s.vitale@cemeato.com



SPDDM (THE CZECH REPUBLIC)

www.spddm.org

Libor Bezdek | + 420 777 665 533 | info@spddm.org



JUGENDBILDUNGSZENTRUM BLOSSIN e. V. (GERMANY)

<http://www.blossin.de>

Stefanie Wolniewicz | +49 33767 75 550 | s.wolniewicz@blossin



CEMÉA BELGIQUE

www.cemea.be

Jean-Paul Liens | + 32 2 543 05 90 | j-p.liens@cemea.be



IDEE PER L'EDUCAZIONE (ITALY)

www.ecolenet.it

Gianpaolo Rosso | + 39 03 14 49 15 29 | coecole@tin.it



IUVENTA - SLOVAK YOUTH INSTITUTE (THE SLOVAK REPUBLIC)

www.iuventa.sk

Viliam Michalovic | +421 2 592 96 112 | iuventa@iuventa.sk

solitar

